

Afin que la visite se déroule en toute sécurité, nous vous prions de respecter les règles de prévention suivantes :

| Facteurs dangereux | Mesures de prévention |
|---|--|
| Déplacement véhicules  | <ul style="list-style-type: none"> - Limiter la vitesse à 20 km/h - Respecter les sens de circulation |
| Incendie   | <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction de fumer dans les locaux (à l'extérieur les mégots doivent être jetés dans les cendriers) - Demander l'emplacement du point de rassemblement en cas d'incendie |
| Sécurité des informations   | <ul style="list-style-type: none"> - Un visiteur ne doit pas utiliser d'appareil photo, vidéo ou téléphone portable sans autorisation |
| Déplacement des piétons  | <ul style="list-style-type: none"> - Tout visiteur doit être accompagné dans les ateliers - Suivre les allées et sens de circulation - Porter des chaussures ou des coques de sécurité pour tout accès aux postes de travail - Faire attention aux chariots élévateurs (priorité aux chariots) - Pas de conversation téléphonique pendant les déplacements dans les ateliers. |
| Coups d'arc  | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas orienter le regard vers les rayons lumineux engendrés par les opérations de soudage |
| Sols, escaliers  | <ul style="list-style-type: none"> - Regarder autour de soi et tenir la rampe dans les escaliers - Ne pas courir |
| Equipements, machines  | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas s'approcher des machines - Ne pas entrer dans les zones interdites aux personnes non habilitées - Ne pas toucher les pièces en production |
| Substances chimiques  | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas toucher les produits chimiques |
| Bruit  | <ul style="list-style-type: none"> - Des protections auditives sont à disposition |
| Electricité  | <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas rentrer dans les zones interdites |

Consignes Sécurité Environnement Visiteurs / Prestataires

**Avant d'entrer sur notre site industriel,
merci de prendre connaissance des consignes
de sécurité et environnement suivantes et d'enregistrer votre
présence à l'accueil sur le registre des visiteurs.**

ADRESSE DU SITE :

Parc d'activité des Châtelets
21 rue du Boisillon
22950 TREGUEUX
Tél : 02 96 60 40 10
E-mail : contact@talendi.com
Site : www.talendi.com

ADRESSE POSTALE :

Rue du Comte de Dion,
Noyal Chatillon sur Seiche
CS 89232
35095 RENNES CEDEX 9



NUMEROS D'URGENCE

15 / SAMU pour les blessés.

18 / POMPIERS en cas d'incendie (ou 112 à partir d'un portable).

POUR TOUT PROBLEME, APPELEZ L' ACCUEIL 02 23 27 02 70.

INCENDIE / EVACUATION

 Déclencher l'alarme (briser la glace du boîtier le plus proche).

 Composer le 112 ou 18. Ne jamais raccrocher en premier.

 A l'audition du signal sonore ou sur ordre du personnel.

 Evacuer calmement en utilisant les issues les plus proches.

 Rejoindre le point de rassemblement.

ENVIRONNEMENT / ENERGIE

 Respecter le tri des déchets : produits dangereux, cartons, plastiques...

 Aucun liquide de produit chimique ne doit s'écouler dans le réseau d'égout. Signaler toute fuite à un responsable.

 Éteindre les équipements électriques non utilisés.

 Éteindre la lumière lorsque je quitte les lieux ou lorsqu'elle n'est pas nécessaire

 Ne pas abuser de la climatisation.

 Ne pas surchauffer les locaux

Une idée d'amélioration, une suggestion? Laissez-nous votre commentaire :

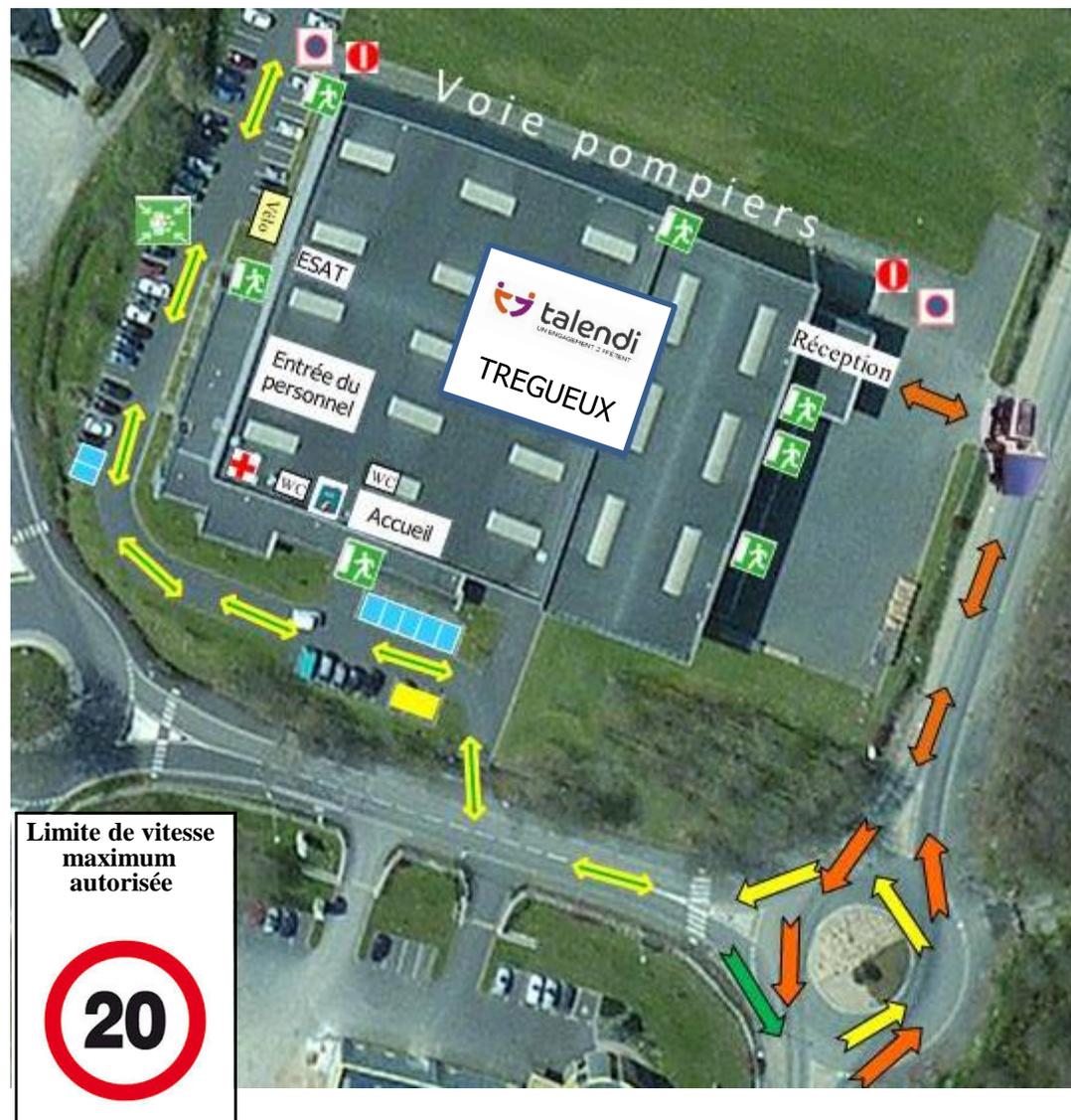


.....

.....

.....

.....



Légende

- | | | | |
|---|---|--|---|
|  Sens de circulation des transporteurs |  Sens d'entrée |  Sens de sortie |  Sens aller/retour pour les voitures |
|  Sens interdit aux véhicules |  Attention : risque de collision |  Point de rassemblement |  Places visiteurs |
|  Places handicapés |  Infirmerie |  Cafeteria (étage) |  Interdiction de stationner |
| | | |  WC Sanitaires |